



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

suppression d'emplois chez Mahle Behr

Question au Gouvernement n° 2405

Texte de la question

SUPPRESSION D'EMPLOIS CHEZ MAHLE BEHR

M. le président. La parole est à M. Jacques Cattin.

M. Jacques Cattin. Monsieur le Premier ministre, nous devons tout faire pour que la France conserve une industrie et des emplois industriels, alors que de nouveaux plans sociaux menacent. Dans ma circonscription, dans le Haut-Rhin, la direction du groupe Mahle Behr, équipementier automobile, a annoncé la suppression de 236 des 640 emplois du site de Rouffach.

Le secteur automobile est actuellement confronté à de grands défis et aux enjeux de mutations technologiques. Monsieur le Premier ministre, de quels leviers disposez-vous pour accompagner l'agence de développement d'Alsace, dont l'une des missions consiste à assurer l'interface entre les entreprises en difficulté et les services de l'État ? Quelle réponse pouvez-vous apporter aux 236 salariés qui vont se retrouver sans emploi ?
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. Dino Cinieri. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances. Vous avez raison, la sauvegarde et le développement de l'emploi industriel constituent l'un des axes prioritaires de notre politique économique, dont je veux saluer les résultats : en 2017, 2018 et 2019, nous avons créé de l'emploi industriel ; les derniers chiffres indiquent 23 000 créations nettes d'emplois dans ce domaine.

M. Dino Cinieri. Ce n'est pas la question !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. C'est une rupture avec le passé, puisque, de 2000 à 2016, chaque année se soldait par la destruction nette d'emplois industriels. Bien évidemment, il ne faut pas baisser la garde.

Le site de Rouffach, qui emploie 640 personnes à la fabrication d'équipements de climatisation automobile, doit se restructurer en raison d'une forte concurrence européenne, d'où son annonce d'un plan social. Face à cette situation, notre priorité est de nous assurer que l'entreprise met tout en œuvre pour reclasser en son sein le personnel concerné par cette restructuration. Selon ses dirigeants, les départs auraient vocation à s'échelonner jusqu'en 2021, ce qui nous permet de préparer le rebond professionnel de ces personnes.

Dans le même temps, nous veillons à ce que soient instaurées des mesures d'accompagnement proportionnées

aux moyens du groupe, afin de donner à ces salariés toutes les chances de retrouver une activité professionnelle dans les plus brefs délais.

Enfin, ce n'est malheureusement pas la première restructuration que connaît le site de Rouffach. Nous voulons accompagner le projet industriel de l'entreprise, qui consiste à recentrer son activité sur les échangeurs électriques, pour lesquels les perspectives sont de nature à garantir la pérennité du site. Nous serons à ses côtés pour les accompagner. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. Jacques Cattin.

M. Jacques Cattin. Madame la secrétaire d'État, votre réponse n'est pas convaincante. Les salariés attendent que des actes suivent les paroles.

M. Sébastien Jumel. Eh oui !

M. Maxime Minot. On en a marre du bla-bla !

M. Jacques Cattin. L'absence de mesure sérieuse faisant suite à votre décision d'interdire tout véhicule thermique à l'échéance 2040 adresse vraiment un très mauvais signal à l'industrie automobile, et la situation que nous vivons à Rouffach risque de n'être que le début du dépeçage de l'industrie automobile française, industrie dont nous devrions être fiers. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État.

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Monsieur Cattin, nous sommes fiers de notre industrie automobile et nous accompagnons les transformations, effectivement majeures, de cette filière. Pour cette raison, nous saluons le rapprochement de Fiat Chrysler et de PSA, qui va permettre à ce dernier de figurer, comme Renault, parmi les quatre premiers constructeurs mondiaux. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cattin](#)

Circonscription : Haut-Rhin (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2405

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 novembre 2019](#)